Association tunisienne pour

<u>les victimes de terrorisme « ATVT »</u>

129 avenue de la liberté .Tunis

Tel/Fax: 0021671843906

Rapport de l'ATVT dans le cadre de la preparation du conseil de droit de

l'homme de l'ONU qui se tiendra au courant du mois d'avril 2008 à

Geneve- Suisse

L'association tunisienne pour les victimes du terrorisme est une association à

caractère de bienfaisance, de secours et social.

Elle a été constituée en 2003 selon le reçu numéro 1857 daté du 20 février

2003 et publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne numéro 66 de

l'année 2003 daté du 14 avril 2003.

L'association a pour objectifs : La manifestation et la concrétisation de sa

solidarité avec les victimes du terrorisme et leurs familles, la défense de leurs

droits moraux et matériels, le soutien psychologique et l'assistance sociale à ces

victimes, leur réintégration dans la société, ainsi que l'étalissement et la

consolidation des relations de coopération, de solidarité et d'échange des

informations avec les organisations des victimes du terrorisme à l'intérieur et à

l'extérieur de la Tunisie.

L'association tunisienne pour les victimes du terrorisme a joué , depuis sa création , un rôle important dans la sensibilisation des citoyens et surtout les jeunes de la gravité du phénomene du terrorisme .

Elle a joué aussi un rôle considérable dans la diffusion des principes de solidarité, de fraternité et de lutte contre la violence.

Aussi, l'association tunisienne pour les victimes de terrorisme a éxprimé son soutien à toutes les victimes des opérations terroristes qui ont eu lieu depuis sa création dans plusieurs pays.

Dans le cadre de ses activités, l'association a eu à traiter de divers thémes tel le séminaire du mois de Mars 2004 sur « Le terrorisme : Les causes et les moyens de prévention », ainsi que le séminaire du mois de janvier 2005 sous le titre : «Les jeunes et le terrorisme intellectuel ». Aussi, un séminaire régional a été tenu fin Octobre 2006 à Tunis et avait pour objet : « Le rôle de la femme et de la famille dans la lutte contre le phénomène du terrorisme ».

D'autre part, des tables rondes ont été organisées afin de traiter de différents cas concrets de victimes de terrorisme, d'étudier les moyens susceptibles de favoriser leur réintégration dans la société et leur fournir le soutien moral et social dont elles avaient besoin.

L'examen des différentes législations nationales relatives à la coordination des efforts internationaux pour combattre le terrorisme et exhorter les différents pays à adhérer aux instruments juridiques internationaux luttant contre le terrorisme, a fait l'objet de multiples débats au sein de l'association.

En outre, l'association a organisé, en collaboration avec d'autres associations, des réunions au cours desquelles des universitaires, des experts en droit, en sociologie et en psychologie ont présenté des communications sur le thème : « La violence , les expressions, les causes et les solutions »

Enfin , l'association a organisé un colloque au courant du mois d'avril 2007 sur le thème: « Medias, terrorisme et manipulations religieuses ».